

# FICHE DESCRIPTIVE DE MARCHÉ - EDF / PROJET EPR2

**DESCRIPTIF DU MARCHÉ :** NM3634 - Dégazage membranaire gREA et gSEW des trois sites EPR2

**DONNEUR D'ORDRE :**  EDF

## NATURE DE LA PRESTATION :

Études, approvisionnement, fabrication, transport sur chantier, montage, essais et mise en service de dégazeurs membranaires pour six unités de production nucléaire d'électricité de type "EPR2".

## DESCRIPTIFS DES TRAVAUX À RÉALISER :

La prestation concerne 18 skids de dégazage membranaire pour les 3 sites EPR2 (2 skids gREA Eau, 2 skids gREA Bore 2 skids gSEW pour chaque site).

La prestation est divisée en deux lots :  
Le lot n°1 concernera l'ensemble des systèmes de dégazage gREA Eau et gREA Bore pour l'ensemble des trois sites EPR2.  
Le lot n°2 concernera l'ensemble des systèmes de dégazage gSEW pour l'ensemble des trois sites EPR2.

## INFORMATIONS DIVERSES :

Marché ordinaire de type EPCC avec rémunération au prix global et forfaitaire, et au BPU.

## CONTACTS :

EDF – Direction des Achats Groupe – DOAI département Nord

Maxime GERBAUD : maxime.gerbaud@edf.fr

## POINTS PARTICULIERS :

- Les dégazeurs membranaires seront montés sur skid permettant une installation plus simple et rapide sur site.
- L'introduction des équipements sur site devra respecter les contraintes d'introduction, en particulier les dimensions des voies d'accès.
- Les équipements seront soumis à la réglementation applicables aux équipements sous pression.
- Obligation de résultat en termes d'atteinte des objectifs fonctionnels (débit, taux de désoxygénation) avec une flexibilité laissée au fournisseur quant au choix du design et des équipements.

## PROGRAMMATION :

- Publication d'un avis au Journal Officiel de l'Union Européenne : 16 mai 2023
- Période de consultation : 2<sup>ème</sup> semestre 2023
- Début des prestations : à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2024

Cet appel d'offres ne présage pas de la décision que prendra l'Etat concernant le lancement ou non du programme EPR2. Il doit permettre à la fois aux équipes d'EDF de disposer des retours fournisseurs pour avancer le design de certains bâtiments, et aux industriels d'avoir de la visibilité sur les besoins du programme EPR2 afin de se préparer à exécuter les contrats.